



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2026/05

Saint-Etienne du Grès, le 21 mars 2026

Jean Mangion élu maire de Saint-Étienne du Grès

Samedi 21 mars, conseil municipal d'installation en salle du Conseil pour l'élection du maire et de ses adjoints parmi les 19 conseillers élus le 15 mars dernier lors du premier tour des élections municipales.

Sous la présidence du doyen d'âge, Jean MANGION, conformément à la loi, le Conseil a, dans un premier temps, élu Maire, Jean MANGION.

Le premier magistrat a ensuite présidé la séance et, après une courte déclaration, a fait voter le nombre d'adjoints, fixé à cinq, avant de procéder à leur élection au scrutin de liste. Il a ensuite lu solennellement la « Charte de l'Élu » afin que chacun prenne conscience des droits et devoirs des représentants des citoyens de la commune.

Composition du Conseil municipal de Saint-Étienne du Grès

Maire : Jean MANGION

Premier Adjoint :	Claude SANCHEZ
Deuxième Adjointe :	Céline CASTELLS
Troisième Adjoint :	Philippe REYNAUD
Quatrième Adjointe :	Elisabeth RABOUIN
Cinquième Adjoint :	Denis ARNOUX

Conseillers municipaux

Gérard BLANC	Pauline PERRIER
Philippe CARGNINO	René André PLAN
Pascal FROMONOT	Sophia RIZZOTTO GALERON
Jean-François GALERON	Fanny TERRIN
Aurélie ISNARD	Aurélia VERAN
Gérard GALLE	Catherine VERAN
Charlotte McDONALD	



Jean Mangion va poursuivre son projet ambitieux de développement de la commune de Saint-Étienne du Grès pour six nouvelles années.

« Par leur vote, les habitants ont fait le choix de la continuité, de la confiance et d'un projet clair pour l'avenir de notre village. Je mesure pleinement la responsabilité qui nous incombe et nous aurons à cœur de préserver ce lien de confiance en poursuivant le travail engagé.

« L'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire est à la fois rajeunie, dynamique et riche d'élus d'expérience. Cette complémentarité est une force pour mener à bien les actions déjà engagées et lancer de nouveaux projets structurants.

Notre objectif est clair : accompagner le développement du village, le moderniser, tout en préservant son identité et sa ruralité affirmée, auxquelles nous sommes profondément attachés.

« Il est cependant nécessaire de rappeler l'état des finances de la France. La dette de plus de 3 000 milliards d'euros rejaillit sur les collectivités locales. Sans compter l'inflation qui ponctionne lourdement nos budgets.

Ainsi, le temps des projets devra prendre en compte le temps de sacrifices qui, s'il n'interdit pas les réalisations municipales, nécessitera de donner du temps au temps et de trouver des moyens supplémentaires.

« Ce nouveau mandat s'ouvre donc avec une ambition simple et exigeante : agir concrètement, au plus près des habitants, pour préparer l'avenir sans renier ce qui fait la richesse et le caractère de notre commune, dans le respect des moyens que nous pourrons activer. »

Lors du prochain conseil municipal, mardi 7 avril, toujours dans la salle du Conseil, seront définies les différentes commissions et annoncées les délégations attribuées aux adjoints et conseillers municipaux délégués.

PJ : photo du nouveau Conseil municipal